

Brouillage de subjectivité énonciative dans *L'enfant de l'autre* de Djalal Al-é Ahmad

Ebrahim SALIMIKOUCHI

Maître-assistant, Université d'Ispahan
ebsalimi@fgn.ui.ac.ir

Farideh ALAVI

Maître de conférences, Université de Téhéran
falavi@ut.ac.ir

Résumé

Dans une nouvelle intitulée *L'enfant de l'autre*, l'intellectuel et l'écrivain iranien, Djalal Al-é Ahmad met en scène un personnage-narrateur défaitiste et sombre dont la narration souligne incessamment l'insuffisance, l'incapacité, et l'inconsistance. Son «je» du type déviant équivaut à un «je» en perte, vidé d'une partie de sa substance. Ses ruptures et ses glissements successifs dénotent la perturbation et l'instabilité de la subjectivité énonciative. Il représente une subjectivité énonciative défaillante qui a du mal à s'implanter dans le langage et dans le monde. Dans les différents énoncés du texte, les types particuliers du «je» ainsi que sa prolifération à côté du pronom «vous» rendent compte de la difficulté qu'a ce sujet d'énonciation à s'affirmer en tant que «sujet».

En ayant recours à un certain éclectisme des études structurales, notre objectif sera d'étudier les comment et les pourquoi de l'apparition de ce type de l'énonciateur abolissant les frontières de subjectivité énonciative et la façon dont le protagoniste se l'approprie et l'utilise à l'intérieur de son discours.

Mots clés : Sujet parlant, Al-é Ahmad, *L'enfant de l'autre*, subjectivité énonciative, études structurales.

Introduction

Le personnage-narrateur de *L'enfant de l'autre* de Djalal Al-é Ahmad (1923-1969) tend à effacer de son discours toute trace ou tout indice de sa subjectivité. Il fait preuve d'une incapacité à s'inscrire dans le langage et dans le monde, d'une incapacité à s'affirmer en tant que sujet et à coïncider avec lui-même. La posture énonciative du personnage-narrateur de cette nouvelle persane sera examinée de près à la lumière des théories de l'énonciation, avec l'apport d'autres méthodes textuelles qui nous orienteront vers une lecture faisant ressortir l'aspect particulier d'un sujet d'énonciation au statut problématique. Il adopte une posture énonciative de l'effacement, de la destruction et de l'auto-néantisation. Cette posture est marquée par l'impossibilité de l'énonciateur à circonscrire l'espace de son identité, à inscrire sa subjectivité dans le langage, à endosser le statut de «sujet parlant» (Kristeva, 1970, 179) à part entière, sans référence ou identification à autrui.

A travers un examen nuancé des différentes valeurs d'emploi du pronom «je» et procédant au repérage et à l'étude de l'emploi du pronom «je», nous montrerons comment s'opèrent dans *L'enfant de l'autre* «le brouillage identitaire et la désobjectivation du personnage-narrateur.» (Dion, 1993, 203) Nous interrogerons également «la vision du monde» du personnage-narrateur par référence à la théorie des valeurs textuelles. Il sera démontré que, dans *L'enfant de l'autre*, l'énonciateur-narrateur fonde principalement son discours sur la justification et la diatribe, et que le recours à ces contre-valeurs lui permet de dénoncer les failles de la société dans laquelle il vit.

Il est à noter que nos outils théoriques pour dépouiller les postures énonciatives du personnage d'Al-é Ahmad sont majoritairement ceux proposés par les structuralistes Émile Benveniste (1974), Catherine Kerbrat-Orecchioni (1999) et Dominique Mainguena (2003).

I. Instances énonciatives et leur système de valeur dans *L'enfant de l'autre*

Le statut problématique du «sujet d'énonciation» (Benrekassa, 1981, 160) de *L'enfant de l'autre* attire, de prime abord, notre attention. Le personnage-narrateur de cette nouvelle a tendance à effacer de son discours les traces ou indices de la subjectivité. Ce fait provient d'une

incapacité à s'inscrire dans le langage et dans le monde (fictionnel ou non), d'une incapacité à s'affirmer en tant que sujet, à se distinguer du lot de celles et ceux qui le re-persécutent.

Le récit ou la «fable du texte», au sens qu'entend R. Monod, pourrait être suivant qui nous fait entrer dès ce début dans un esprit et dans un espace socio-culturels bien déterminés et clairement spécifiques: «Et bien, que pouvais-je y faire ? Mon mari ne voulait pas de moi avec un enfant qui n'était pas le sien. C'était celui de mon ex-mari qui n'a pas voulu en prendre la charge et qui nous a abandonné tous les deux. Qu'est-ce que vous auriez fait à ma place ? Qu'allais-je devenir, si lui aussi il me quittait ? J'étais obligé de me débarrasser d'une manière ou d'une autre de cet enfant» (Aleahmad, 2007, 54).

Ces premières lignes résument toute l'histoire, caractérisent une interprétation très nettement figurative et font émerger des éléments extérieurs fortement contextualisés. Les circonstances entourant l'expression d'une telle incapacité sont nombreuses et variées, mais elles impliquent dans la plupart des cas la mise en œuvre d'un duel (oratoire) entre le personnage-narrateur et l'un des personnages secondaires (ici éclipsé, le mari). L'insuffisance ou le manque de réalité auquel se condamne l'antihéros de *L'enfant de l'autre* est également tributaire de sa vision fataliste des choses et des événements. Elle subit son destin ou situation sans se rebeller, parce qu'elle croit en l'existence d'une nécessité ou d'un déterminisme qui rendrait vains ses efforts.

De ce fait, le discours à tendance défensive de rejet et de négation lui permet de s'énoncer conformément à un système et une majorité, mais de maintenir une distance entre elle et le monde, entre elle et une réalité à laquelle elle se dérobe coûte que coûte.

Au tout début du passage, nous, en tant que récepteurs, heurtons le conflit de l'énonciateur. Dès les premières lignes, il se penche sur les épisodes marquants de sa vie. Il entame une description d'événements ayant ponctué son existence. La petitesse de la cellule familiale et la banalité des rapports entre le narrateur et ses voisins appuient sur la propension de l'énonciateur-narrateur à se définir et à définir l'autre par la négative. En effet, les locutions employées en vue de décrire cette situation au lieu de s'inscrire sous les modes de l'être et de l'avoir, marquent, pour la plupart, l'absence d'un ou de plusieurs traits

caractéristiques. La figure paternelle, par exemple, se caractérise par sa vacuité et son inconsistance. Aux yeux du lecteur, non-signifiante et manque de fondement sont effectivement deux signes distinctifs du mari. Il ne possède pas le statut de sujet. Quant à l'enfant, il est plutôt réduit à l'état d'objet. En plus des pronoms démonstratifs, le manque du nom et des descriptions des caractères, qui tendent à chosifier l'enfant en témoigne.

Ainsi, le protagoniste de *L'enfant de l'autre* se définit par ce qu'il n'est pas, ce qu'il n'a pas et ce qu'il ne veut pas. Son discours est le lieu d'une néantisation perpétuelle. En d'autres termes, l'«affirmation dans la négation» représente une caractéristique majeure du discours de l'énonciateur. (Leduc-Park, 1982, 6) Là est frappant la hardiesse de la structure de mécanisme de défense, de justification et de répression, de s'attribuer l'innocence et de se sentir l'esclave d'un déterminisme aveugle, omniprésent: «Et si celui-ci était devenu un obstacle à ma vie de couple ? C'est vrai que celui-ci était mon premier né et que je n'aurais jamais dû agir comme ça, mais bon, il est trop tard pour me plaindre» (Al-é Ahmad, 2007, 55).

La néantisation de l'autre et de toutes les choses lui permet de se libérer de sa sujétion et de se mettre, du moins illusoirement, hors d'atteinte, puisqu'elle lui offre la possibilité de fermer temporairement les yeux sur les dégâts causés. La nonchalance représente pour lui un moyen de tout arranger. Cette façon d'envisager les problèmes et leur résolution donnent lieu à des formules paradoxales où se conjoignent réparation et démolition: «Dans la hâte, j'avais laissé un bout de mon tchador à l'extérieur. J'ai attendu pour qu'on s'éloigne un peu et une fois rassurée, j'ai ouvert doucement la portière et ramassé mon tchador. Je me suis écroulée contre le siège arrière du taxi en soupirant. Enfin je respirais ! Sauf que le soir, je n'ai pas pu convaincre mon mari de me payer l'argent que j'avais dépensé pour le taxi» (*Ibid.*, 57).

Cet usage subversif du langage, toutefois, s'avère à double tranchant: en effet, communiquer par voie de violence implique d'ingérer ou de faire sienne cette violence qu'on assène à l'autre. La nonchalance ainsi que la violence possèdent une fonction protectrice indéniable, puisqu'elles permettent de se distancier du vécu et de ne pas succomber sous le poids de la douleur¹. Elle maintient le sujet

souffrant à l'écart du monde et l'empêche d'instaurer avec l'autre un dialogue réparateur: «Il ne voulait pas nourrir le bâtard d'un autre. Maintenant que j'y pense je vois qu'il a raison. Moi-même, je ne pourrais jamais aimer les enfants de mon mari comme mes propres enfants. Ne seraient-ils pas un fardeau? Des bouches de plus à nourrir? Donc il n'a pas tort s'il ne veut pas élever mon enfant, ou plutôt celui d'un enfoiré, comme il dit!» (*Ibid.*, 56).

Alors, le personnage-narrateur fait reposer les piliers de son identité sur les bases d'une négation et d'un rejet généralisés. Sa propension à faire le vide autour d'elle et en autrui, à chercher dans le rejet, la confirmation de son existence, n'est pas sans avoir d'importantes répercussions sur son énonciation et sa manière de s'exprimer ou de communiquer. Il affirme d'entrée de jeu que «C'est la seule chose qui me venait à l'idée, m'en débarrasser, mais où et comment, ça, je l'ignorais!» (*Ibid.*, 55). «Ça» désignant la situation conflictuelle dans laquelle il se trouve entre en résonance avec locution inauguratrice du texte «Eh bien». Puisqu'il implique la prise en considération de la position «physique» de l'énonciateur, le «ça» est considéré par Dominique Maingueneau comme étant un «déictique spatial» (Maingueneau, 2003, 27). Les déictiques sont des mots ou des expressions qui «organisent les relations spatio-temporelles autour du sujet»; par conséquent, leur interprétation dépend du contexte d'énonciation d'où ils sont issus (Benveniste, 2000, 31). C'est là, où un second niveau de sens serait ajouté à celui préalablement «instauré». Bien qu'il s'inspire d'événements concrets, plus précisément de la dispute de cette femme avec son mari, elle évoque également, au moyen d'une comparaison ou identification du «je», toutes les personnes étant susceptibles de le destituer en lui enlevant son statut de sujet: «Une femme comme moi, qui ne connaissait pas grand-chose au monde, ne voyait rien d'autre à faire que de se débarrasser de son bébé» (Al-é Ahmad, 2007, 54).

Dans cette perspective, la présence du «je» est plutôt constitutive du «nous» (Benveniste, 1981, 233). Les faits racontés ne se caractérisent ni par leur précision, ni par leur détermination. A la tête d'un tel énoncé qui fait état de circonstances potentiellement généralisables, la narration met en avant une situation hautement

subjective, enracinée dans le vécu de celui qui en fait le récit et le jugement de celui qui participe au récit en tant que l'énonciataire.

Retenons comme exemple le dernier passage du texte, se composant de deux parties distinctes: «Enfin je respirais ! Sauf que le soir, je n'ai pas pu convaincre mon mari de me payer l'argent que j'avais dépensé pour le taxi.» (Al-é Ahmad, 2007, 57). La première partie de la citation est connotée positivement et marquée du point de vue de l'énonciateur. Le syntagme mélioratif «Enfin je respirais!» témoigne de l'importance que l'énonciateur accorde à « soi » et de la valeur qu'il se concède. La deuxième est porteuse «d'un trait évaluatif de type bon/mauvais» (Kerbrat-Orecchioni, 1999, 134) et l'énonciateur exprime un jugement de valeur. Le mot «sauf» est classé dans la catégorie de ce que Catherine Kerbrat-Orecchioni appelle les évaluatifs «axiologiques et modalisateurs» (*Ibid.*, 82). Le terme «modalisateurs», quant à lui, est réservé «aux seuls procédés signifiants qui signalent le degré d'adhésion (forte ou mitigée/incertitude/rejet) du sujet d'énonciation aux contenus énoncés» (*Ibid.*, 133). De même, le qualificatif «enfin» relève du domaine de la «modalisation», car il manifeste une prise de position de l'énonciateur à l'égard de la situation. Étant donné que «enfin» va «présupposer unilatéralement le bien» (*Ibid.*, 134) et que le faux et le mal présentent des affinités certaines, les unités évaluatives modalisatrices se chargent ici d'une connotation axiologique positive.

Ainsi, le substantif «*mon mari*» dans «Sauf que le soir, je n'ai pas pu convaincre mon mari...», illustre également le sentiment d'admiration qu'éprouve le sujet d'énonciation à l'égard de ce qu'il a accompli. Ce terme *a priori* objectif porte, dans ce cas-là, la marque de la subjectivité énonciative tant cherchée par l'énonciateur dès le début du texte. Dans la première partie de la citation, un jugement appréciatif implicite s'immisce dans le discours admiratif du sujet d'énonciation. Néanmoins, le dernier énoncé, connoté davantage négativement, provoque un jugement dépréciatif de la part de l'énonciataire. Ce qui est accentué par les tournures syntaxiques et stylistiques qui investissent certains mots préalablement neutres d'une connotation particulière. Dans le passage précité, le substantif «mari» se dote, en plus de son sens premier, d'une résonance et d'une portée sémantique fortement négative. Il connote la cruauté et l'inhumanité

que recèle le dynamisme du langage qui s'y déploie et le surgissement d'un ton qui n'est ni agressif ni accusateur.

D'après Benveniste, le «nous» qui contient l'élément «non-je» est susceptible de recevoir l'un ou l'autre des deux contenus suivants : «moi + vous» ou «moi + eux». D'une part, le pluriel inclusif («moi + vous») «effectue la jonction des personnes entre lesquelles existe la *corrélacion de subjectivité*»; le pluriel exclusif («moi + eux»), d'autre part, «consiste en une jonction des deux formes qui s'opposent comme personnelle et non-personnelle en vertu de la *corrélacion de personne*» (Benveniste, 1981, 234). En fait, les versants inclusif et exclusif du «nous» mettent en cause les deux corrélations qui organisent le système des personnes (corrélacion de subjectivité et corrélacion de personne). Il est évident que le pluriel inclusif («moi + vous») ressort dans la plupart des cas au dialogue qui subit ici une absence significative. Quand même, dans le champ référentiel de ce texte le pluriel exclusif («moi + eux») côtoie constamment le pluriel inclusif. Le leitmotiv ou l'enchaînement des argumentations du personnage-narrateur dans la première partie du texte qui procède comme un prologue à la narration, met en relief la difficulté paradoxale du personnage à faire et à accepter la coupure d'avec son enfant et cela sous le regard d'un pluriel inclusif («moi + vous; énonciataire») et au détriment d'un pluriel exclusif («moi + lui; son mari»).

En se libérant de l'emprise d'autrui, l'énonciateur-narrateur imagine des répliques. Il se positionne résolument à l'égard des propos qui lui seraient adressés. La question justificatrice et défensive, «Qu'est-ce que vous auriez fait à ma place ?» (Al-é Ahmad, 2007, 55), signale son refus catégorique de changer quoi que ce soit. Le «vous» à «valeur conjonctive» se nourrit des efforts qu'il déploie en vue de laisser les choses telles qu'elles sont. Il craint de les voir se transformer ou bien se détériorer, c'est pourquoi, il se distancie de lui-même et de son vécu et se met hors de portée du réel, de sorte qu'il en oublie momentanément son malheur. En un mot, même là où il ne se définit que dans son rapport fusionnel ou conflictuel à autrui, il se sent libéré par son acte de négation et de rejet. Voilà, c'est pourquoi, le «sujet parlant» n'existe que sous le regard approbateur ou désapprobateur de l'autre, dont il tire sa définition et, à un point

paroxystique, sa réalité. Les effets de ce contrôle détenu par autrui sur ses fondements identitaires se font sentir à plusieurs niveaux, comme celui du discours.

Un autre indice remarquable de ce détachement de soi et du monde, réside dans la perte des repères identitaires et discursifs. L'image, par ailleurs antithétique, que l'autrui lui renvoie de lui détermine la façon dont il se perçoit et, corollairement, les gestes qu'il pose ou ceux, nombreux, qu'il ne pose pas, faute d'une confiance et d'une estime personnelle suffisantes. Pour reprendre les termes proposés par Vincent Jouve (2001), la « mise en texte » des valeurs et contre-valeurs contextuelles des repères thématiques de ce texte est manifestement claire. Par exemple, une structuration du sens est perceptible à travers « la vision du monde » présente dans l'incipit de ce texte et qui est représentée par un monde sombre, fermé à l'aventure et au changement, un monde dominé par les questions sans réponses et par les figures paradoxales. En effet, nous sommes témoins, à travers le champ énonciatif terrifié et désespéré du narrateur, de l'incapacité de l'individu, à établir avec l'extérieur une relation vraie, satisfaisante et durable.

La narration triste, grise et larmoyante qui est entrecoupée par des discours directs et indirects des actants dans les situations très énervées et troublées, entretient des rapports assez reconnaissables avec la réalité sociale de référence. La souffrance s'incarne dans l'énonciation même, à travers l'expression d'une subjectivité chancelante, lacunaire, et l'usage décalé du pronom «je». Éprouvé par la néantisation de son enfant, ou plutôt, par le vide que ce départ a suscité en lui et autour de lui, l'énonciateur ne se pose plus en tant que sujet («je»), mais en tant qu'une personne anonyme, sans voix propre. Se sentir «de trop» implique de n'avoir sa place ni dans le monde, ni dans la langue. Ce «je», signe de l'arrachement et de l'incomplétude s'enracine dans un présent où la perte, intolérable, «déstructurante», donne le coup d'envoi au récit de la mémoire et à l'écriture des mémoires.

II. Variables contextuelles pour les valeurs du pronom personnel «je»

Dans le cadre de la linguistique du discours littéraire, l'étude paradigmatique et syntagmatique des formes pronominales fournit des indices non négligeables relativement à la spécificité de la voix énonciative de tel ou tel récit. L'analyse du «comportement de pronoms» (Zink, 1997, 193) auxquels se soumet la narration permet de mettre au jour la façon dont le sujet d'énonciation inscrit sa présence. Chez les linguistes, les points de vue se divergent pour savoir si les pronoms personnels forment ou non un ensemble homogène et indivisible. Benveniste, pour sa part, distingue les pronoms de la 1^{re} et de la 2^e personne, «déictiques et véritables personnes de dialogue» (Maingueneau, 2003, 16), du pronom de la 3^e personne, qui agit à titre de «représentant» syntaxique (Kerbrat-Orecchioni, 1999, 43). Le déictique personnel «je» ne peut donc être déterminé que par rapport à l'«instance de discours qui le contient et par là seulement», alors que la non-personne «il» reçoit, en général, son contenu référentiel des énoncés antérieurs (Benveniste, 1981, 252). Dans la lignée de Benveniste, Catherine Kerbrat-Orecchioni s'est également intéressée aux différents lieux d'inscription de la subjectivité dans le langage. Elle suggère à l'encontre de son prédécesseur, le regroupement des pronoms en une classe unitaire. A plus d'un égard, le point de vue de Benveniste selon lequel le pronom «il» aurait pour fonction d'exprimer la «non-personne» lui semble contestable. Selon ses dires et dans ce cas-là, entre les pronoms «je», «tu» et «il», il n'y a aucune différence significative justifiant une bipartition.

La seule différence, c'est que généralement le pronom «il» a besoin pour recevoir un contenu référentiel précis de déterminations contextuelles dont le «je» et le «tu» peuvent faire l'économie (Kerbrat-Orecchioni, 1999, 49). Les pronoms «personnels» («je» et «tu») sont l'un des lieux les plus prononcés de la manifestation de la subjectivité dans le discours et, comme l'écrit Benveniste, «le premier point d'appui pour cette mise au jour de la subjectivité dans le langage» (Benveniste, 1981, 262). Le «je», surtout, est prédisposé à rendre compte de la présence catégorique du sujet à l'intérieur du

discours et sa spécificité réside aussi en ce qu'il fortifie la frontière entre «personne» et «non-personne».

Dans le passage qui nous intéresse, menacé d'expulsion, amoindri par l'exigence d'autrui («Mon mari ne voulait pas de moi avec un enfant qui n'était pas le sien.») (Al-é Ahmad, 2007, 54), le narrateur s'en laisse humblement imposer. Les nombreux pronoms ou déterminants de la première personne («je», «me», «mon», «moi») illustrent sa volonté de s'affirmer, de se poser en tant que sujet qu'il ne parvient à être. Ils concourent, ainsi que la concision des énoncés, à renforcer le ton défensif de son discours qui s'entame avec une interrogation qui exige déjà la complicité du lecteur.

«Je», c'est l'étranger et même l'indésirable dans son discours. Par conséquent, le lecteur et tous ceux et toutes celles étant susceptibles de «vouloir quelque chose d'elle» sont autant de possibilités référentielles.

C'est l'ensemble des personnes qui, par leurs critiques et leurs attaques verbales, porte atteinte à son intégrité, aux frontières de son monde. L'énonciateur ne parle plus au «je», il parle au nom de toute sa société. Là aussi, quoique fortement et nécessairement subjectif le «je» à valeur «trans-subjective» emprunte la voie de l'universel et représente une masse indéterminée. Il se fait, selon l'expression de Herschberg Pierrot, «diction émotive», c'est-à-dire qu'il traduit sans le dire l'état d'esprit dans lequel se trouve l'énonciateur au moment où il articule sa pensée en l'identifiant à celle des autres (Herschberg Pierrot, 2003, 269).

L'énonciateur fait montre d'une incapacité à se distinguer du lot de ceux et celles qui le persécutent ou d'une incapacité à s'affirmer, à se poser en tant que «sujet». En effet, cette «figure d'énonciation» (Badir et Klinkenberg, 2008, 25) manifeste la propension qu'a l'énonciateur à se définir comme un autre, à se confondre avec les autres. Tandis que tout normalement, s'approprier le langage en disant «je» constitue une condition essentielle à l'établissement et à la consécration de la subjectivité : «est ego qui dit ego» (Émile Benveniste, 1981, 259).

Ainsi, dans *L'enfant de l'autre*, «je» peut y être interprété comme étant un substitut des deuxièmes personnes «tu» et «vous», lesquelles font plus précisément référence au lecteur, énonciataire implicite. Puisque «la conscience de soi n'est possible que si elle s'éprouve par

contraste» (Benveniste, 1981, 260) et que «toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution» (Benveniste, 1984, 82). Bien que la notion d'énonciataire renvoie à celui ou celle auquel l'énonciateur s'adresse, la notion de «co-énonciateur», quant à elle, vise à souligner l'aspect dynamique de l'interlocution. Pour Catherine Kerbrat-Orecchioni, il y a réciprocité entre les fonctions d'émetteur et de récepteur, car tout émetteur est un récepteur en puissance et tout récepteur, un émetteur (Kerbrat-Orecchioni, 1999, 30).

Nous pouvons également constater l'ambivalence qui ressort de «vous» à valeur conjonctive. Dans *L'enfant de l'autre*, le «vous» exclusif de type conjonctif fait référence à des personnes qui cultivent la solitude dans le but de se rapprocher. Cette tentative de relation par le personnage-narrateur d'Al-é Ahmad, prend appui sur l'action unificatrice d'une rupture avec le monde extérieur. De ce fait, le «vous» à valeur conjonctive, qu'il soit exclusif ou inclusif, se caractérise par une dualité similaire. L'énonciateur se trouve constamment ballotté entre la tentation et un besoin horrible de protection et la pérennité de ses liens affectifs avec les autres, est tributaire de la résistance qu'il oppose à sa volonté.

III. Variables contextuelles pour les valeurs du pronom personnel «vous»

Dominique Maingueneau répartit les emplois de «vous» entre la référence spécifique à un individu ou groupe d'individus et la référence générique à une classe (Maingueneau, 2003, 18). Le «vous» *génériquement* employé, peut s'interpréter comme référant à une masse indifférenciée d'individus, à n'importe qui, à tout sujet pourvu qu'il soit indéfini. Si l'énonciateur, l'énonciataire et la non-personne font tous potentiellement partie de son référent, ni leur présence ni leur degré d'implication ne peuvent être déterminés avec exactitude.

D'après Anne Herschberg Pierrot, l'intérêt de ce «vous» évoque l'indétermination de la personne. Il réside effectivement dans «cette neutralisation de la personne, qui rend nécessaire son interprétation, mais n'impose pas l'identification de son référent: celui-ci peut être identifié sans être explicité» (Herschberg Pierrot, 2003, 29). Enfin, les faits ainsi formulés sont présentés comme étant atemporels, présents en toutes circonstances et communs à tout un groupe d'individus.

En employant le «vous», l'énonciateur-narrateur étend sa lacune de subjectivité à l'ensemble des énonciataires textuels et extratextuels et la fait prolonger en dehors de ses frontières. Dans *L'enfant de l'autre*, le «vous» de type générique a également pour objectif de généraliser le vécu de celui qui en fait usage. On dirait que ce «vous» est présent dans la «scène d'énonciation» et peut donc prendre la parole à son tour (Maingueneau, 2003, 11) et compte tenu du caractère non-dynamique de l'échange verbal, «co-énonciataire» désignerait son rôle énonciatif.

Catherine Kerbrat-Orecchioni distingue les sujets «textuel (celui qui se construit dans et par l'énoncé) et extratextuel (celui d'où s'originent les signifiants phoniques et graphiques)» (1999, 190). Selon ses dires, le dispositif littéraire se compose de deux niveaux «diégétiques» distincts : celui des «actants intradiégétiques» et celui des «actants extradiégétiques». Les premiers sont fictifs et linguistiquement réels (narrateur/narrataire; énonciateur/énonciataire) et les seconds, réels, mais linguistiquement virtuels (auteur/lecteur). Le «vous» de syntagme «Qu'est-ce que vous auriez fait à ma place ?» à valeur générique, fait potentiellement et partiellement référence à un ou plusieurs énonciataires implicites, c'est-à-dire qu'il inclut dans son référent un destinataire virtuel, voire instable (*Ibid.*, 1999, 41). Le lecteur, lorsque il est confronté à un «vous» de ce type, se sent indirectement impliqué dans le récit qu'il a sous les yeux. Ce «vous» intrinsèque à l'incipit du texte d'Al-é Ahmad, c'est cette tension incessante entre fiction textuelle et réalité extratextuelle. Son apparition fait nécessairement s'entrechoquer les frontières et se trouve symptomatique de ce brouillage identitaire momentané.

L'énonciateur qui n'a aucun rapport dialogique avec son «interlocuteur premier», à savoir son «mari actuel», généralise son expérience personnelle et l'étend à l'ensemble des individus. Le pronom «je» qui vient constamment après le pronom générique «vous», préside à l'analyse d'une réalité commune à tous les hommes, d'une trajectoire commune: «La nuit dernière, nous avons longuement parlé. Enfin pas vraiment parlé. Lui a parlé et moi j'ai écouté. J'ai fini par dire : "Que veux tu que je fasse ?". Il ne m'a pas répondu. Après un temps de réflexion, il a répondu" Qu'est-ce que j'en sais moi ! Fais

comme tu veux, en tout cas je ne veux plus voir sa face.» (Al-é Ahmad, 2007, 55).

L'énoncé de «Que veux-tu que je fasse ?» reflète de conflits qui le minent de l'intérieur et qui le définissent. Il éprouve le sentiment de ne pas s'appartenir, d'être étranger à lui-même, aux rôles, aux actes et aux mots qui le définissent. Incapable d'écouter ce que lui dicte son cœur et en proie à un clivage psychique², il se sent déchiré entre deux attitudes contradictoires à adopter. En effet, en employant le «vous» à valeur générique, l'énonciateur en fait une vérité d'expérience, c'est-à-dire qu'il lui donne un caractère commun et en certifie la validité généralisée. Ainsi il s'applique à relever les principales manifestations de son existence et celles d'autrui qui sont reposées sur un manque fondamental.

Cette reconnaissance de soi dans l'autre, cette conjonction des deux vécus, ébranle les fondements de la subjectivité énonciative. Elle est la représentante d'une inconstance de subjectivité énonciative expansive qui tend à se confondre avec celle des autres, à s'ouvrir à celle des autres. Bien que le référent de ce «vous» inclut nécessairement l'énonciateur, il englobe également une masse de personnes indéterminées. Ce «vous» rend palpable la présence d'un énonciataire auquel s'adresserait implicitement l'énonciateur-narrateur. Ce regard envers le pronom «vous» et des circonstances entourant son apparition, montre que l'interlocuteur n'est pas sans avoir une influence considérable sur l'énonciateur. Il englobe, en plus du «sujet discoureur-énonciateur», qui est incapable de résister aux attaques d'un entourage qui le nie et le déprécie, une masse de personnes indéterminées. D'ailleurs, il interpelle le lecteur et infère son implication, sa participation active dans le discours de l'histoire. Comme le premier énoncé qui donne à entendre la perplexité d'un lectorat introduit, d'entrée de jeu, dans le feu de l'action, l'emploi de «vous», à l'intérieur de son discours, témoigne de son incapacité, lorsqu'il est condamné et dénigré par l'autre, à s'affirmer en tant que sujet. Son surgissement dans le discours de l'énonciateur-narrateur est l'indice de l'ébranlement de sa subjectivité énonciative.

Conclusion

Étant donné que dans *L'enfant de l'autre*, les formes pronominales sont les plus à même de fournir des informations significatives relativement à la spécificité de la voix énonciative, nous nous sommes penchés sur diverses manifestations des pronoms «je/vous» et sur la façon dont ces derniers s'inscrivent à l'intérieur du discours du personnage-narrateur d'Al-é Ahmad.

En effet, son narrateur illustre une incapacité évidente à s'affirmer en tant que sujet et à se distinguer des autres. Il est le représentant d'une objectivité expansive, mouvante, qui, à la moindre occasion ou au moindre choc, tend à se fragmenter, à se brouiller, à se prolonger hors de lui-même. Son surgissement dans le discours de l'énonciateur se produit le plus souvent à la suite d'une altercation entre l'énonciateur et un personnage secondaire ou sous l'effet d'un mouvement identificatoire entraînant le décroisement des frontières de «je». Nous avons constaté l'énorme influence que détiennent les autres et leurs paroles sur l'identité des sujets parlant d'Al-é Ahmad de même que sur leur énonciation, c'est-à-dire sur la façon dont ils s'approprient le langage dans un contexte. Le protagoniste de *L'enfant de l'autre* est défini, façonné et modelé par son entourage, par les propos que l'on tient sur son compte et la manière dont on le perçoit. Comme énonciateur, il ne s'affirme pas en tant qu'homme dans la langue, en tant que citoyen dans le monde. Il construit son identité à coups de refus et de rejets et plus largement, avec celle de tout allocutaire, réel ou virtuel. La dissociation et la marginalisation sont par conséquent nécessaires à l'émergence de «je», à l'établissement du sujet, qui inscrit/désinscrit sa présence sur fond de négation et de néant.

Le rapprochement que nous avons établi entre la vision du monde du protagoniste et la manière dont il traduit cette même vision sur le plan du discours, nous a permis de conclure au désinvestissement de la subjectivité énonciative, subjectivité tour à tour marginalisée, gommée, néantisée, qui s'énonce sous les modes destructeurs de la négation, du rejet et du refus plutôt que sous ceux, constructifs, de l'être et de l'avoir.

Notes

1. L'ambivalence des mécanismes de défense tels que la nonchalance et le déni est soulignée par Boris Cyrulnik (2001, 25 et 1999, 12-14).

Υ. Dans *Vocabulaire de la psychanalyse*, la notion de «clivage» renvoie à «la coexistence, au sein du moi, de deux attitudes psychiques à l'endroit de la réalité extérieure en tant que celle-ci vient contrarier une exigence pulsionnelle : l'une tient compte de la réalité, l'autre dénie la réalité en cause et met à sa place une production du désir» (Laplanche et Pontalis, 2002, 67).

Bibliographie

AL-E AHMAD, Jalal, *L'enfant de l'autre*, (traduction) in «Revue de Téhéran», première année, 2006, Numéro 6.

BADIR, Sémir et KLINKENBERG, Jean-Marie, *Figures de figure: sémiotique et rhétorique générale*, Presses Universitaires de Limoges, 2008.

BENREKASSA, Georges, *Le Sujet de l'Écriture*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1981.

BENVENISTE, Émile, *Énonciation et inscription du sujet. Textes et avant-textes de Gilbert La Rocque*, Toronto, Gref (coll. Theoria), 2000.

- *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard (coll. TEL), 1981 (© 1966).

- *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard (coll. TEL), 1974.

CYRULINK, Boris, *Les vilains petits canards*, Paris, Odile Jacob, 2001.

- *Un merveilleux malheur*, Paris, Odile Jacob, 1999.

DION, Robert, *Le structuralisme littéraire en France*, Éditions Balzac, (Coll. L'Univers des discours), 1993.

HERSCHBERG PIERROT, Anne, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, 2003.

JOUVE, Vincent, *La poétique des valeurs*, Paris, PUF, 2001.

KERBRAT-ORECCHINIO, Catherine, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin (coll. U Linguistique), 1999.

KRISTEVA, Julia, *Le texte du roman*, The Hague, Mouton Publisher, 1970.

LAPLANCHE, Jean et PONTALIS, J.-B., *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, PUF (coll. Quadrige), 2002.

LEDUC-PARK, Renée, *Nietzsche et Dionysos*, Québec, PUL, 1982.

MAINGUENEAU, Dominique, *Linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Nathan, 2003.

ZINK, Gaston, *Morphosyntaxe du pronom*, Genève, Droz, 1997.

